

le dollar canadien ainsi que les autres institutions et arrangements économiques mis en place à l'échelle du pays.

Mais le Premier ministre a indiqué clairement que le Canada n'est pas un buffet où on peut ne prendre que ce qu'on veut et laisser le reste aux autres. D'ailleurs, les Québécois se montrent désormais plus sensibles aux conséquences économiques du séparatisme, et moins disposés à avaler les platitudes que leur sert M. Parizeau, pour qui tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Des études récentes montrent que, même en l'absence de perturbations sociales et politiques, le prix à payer serait élevé pour les Québécois. Du reste, dans un Canada sans le Québec, et dans un Québec sans le Canada, il serait fort improbable que les affaires se poursuivent comme à l'ordinaire.

Ce serait en fait tout le contraire. Et personne n'a jamais tenté d'évaluer le coût véritable du séparatisme, une fois pris en compte les émotions et les sentiments dans l'équation économique. Or, les émotions interviennent dans la démocratie.

Pour en revenir au processus de revitalisation de la Confédération, nous avons ensuite établi un Comité mixte de la Chambre et du Sénat pour recueillir les vues des Canadiens sur les 28 propositions constitutionnelles. Après des débuts prometteurs, le Comité s'est heurté à certaines difficultés : le processus était désordonné, les vues exprimées étaient viscérales dans bien des cas, et formulées avec vigueur et intransigeance.

À la suite de longues discussions entre les divers partis, le Comité est maintenant prêt à reprendre la route, ses travaux devant être complétés par une série de cinq conférences spécifiques portant sur :

- o l'union économique,
- o la citoyenneté et la diversité,
- o le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces,
- o les institutions fédérales,
- o les questions constitutionnelles intéressant les autochtones.

Par ailleurs, il est également proposé de tenir une conférence «récapitulative». Il va sans dire que je m'attends, encore une fois, à ce que le processus soit désordonné, à ce que les vues soient viscérales et formulées de façon vigoureuse et intransigeante. Mais c'est cela la démocratie, quand on y regarde de près - au microscope pour ainsi dire.

En février 1992, le Comité présentera ses recommandations au gouvernement, et celui-ci établira par la suite des propositions formelles en vue de la nouvelle confédération. Ce n'est pas là une histoire dont la fin est connue d'avance. Nous fonctionnons sans